



City-Pro

Professionnels de Formation

Programme de Formation



TRANSPORT DE MARCHANDISES FIMO (FORMATION INITIALE MINIMALE OBLIGATOIRE)

PERSONNES CONCERNÉES

Tout conducteur(trice) de véhicules de plus de 3.5 tonnes de Poids Total Autorisé en Charge (PTAC), non titulaire d'un diplôme professionnel de conducteur routier, aussi bien en transport public qu'en transport privé de marchandises.

PRÉREQUIS

Être titulaire du permis de conduire de la catégorie C, C1, C1E ou CE en cours de validité.

DURÉE

140 heures réparties sur 4 semaines consécutives.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques et pratiques. En cours collectifs. Sur la route, sur véhicule et/ou sur simulateur pour la conduite.

VALIDATION DES ACQUIS

Évaluation théorique et pratique.

DISPOSITIF DE SUIVI

Livret de formation. Feuilles de présence émargées par les stagiaires et/ou tracking plate-forme de formation.

FORMATEURS

Formateurs reconnus compétents ayant suivi une formation et une validation de ses compétences.

LIEU DE LA FORMATION

Au sein d'une agence CITY PRO où les plateaux techniques sont validés par un certificateur, ou dans l'entreprise du candidat, si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la recommandation.

ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉ

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès de l'agence concernant l'accès à la formation visée.

TARIF

Voir selon devis.

CONTEXTE

La FIMO est le complément indispensable au permis poids lourds pour exercer le métier de conducteur(trice) routier de marchandises.

Elle permet de conduire dès l'âge de 18 ans avec les permis des catégories C1 et C1E, et à partir de 21 ans avec les permis des catégories C et CE.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✓ Être capable de conduire un véhicule de transport de marchandises selon des principes professionnels.
- ✓ Avoir des notions sur la conduite rationnelle.
- ✓ Savoir utiliser l'ensemble des documents nécessaires à la réalisation des transports.
- ✓ Assurer les bases professionnelles nécessaires pour exercer l'emploi de conducteur routier de marchandises eu égard aux conditions générales de la pratique du métier et des conditions particulières de sécurité.
- ✓ Connaître les applications réglementaires régissant la profession.
- ✓ Avoir connaissance des règles et principes relatifs à la santé, la sécurité routière et la sécurité environnementale.
- ✓ Être conscient de l'importance du monde du transport et des attitudes positives à développer à son égard.

CONTENU DE LA FORMATION

ACCUEIL ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION (1 heure) :

PERFECTIONNEMENT A LA CONDUITE RATIONNELLE AXE SUR LES RÈGLES DE SÉCURITÉ (65 heures) :

- Caractéristiques techniques du véhicule et fonctionnement des organes de sécurité.
- Perfectionnement à une conduite rationnelle sûre et économique, possibilités offertes par l'informatique embarquée et optimisation de la consommation de carburant.
- Principe d'utilisation d'une boîte de vitesses automatique.
- Chargement, arrimage, manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et bonne utilisation du véhicule.
- Application pratique de la conduite professionnelle en situation normale comme en situation difficile.
- Manœuvres professionnelles.

APPLICATION DES RÉGLEMENTATIONS (21 heures) :

- Réglementations sociales nationale et européenne du transport de marchandises, notamment temps de conduite et de repos, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôle, formation des conducteurs, conventions collectives, statuts particuliers.
- Réglementation applicable au transport de marchandises en national et international, contrats et documents.

SANTÉ, SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET SÉCURITÉ ENVIRONNEMENTALE (35 heures) :

- Prévention des risques physiques, hypovigilance.
- Aptitude physique et mentale.
- Conduite préventive, évaluation des situations d'urgence au travers d'exercices pratiques permettant une approche des situations à risques.
- Principes élémentaires de secourisme
- Règles de circulation et de signalisation routière.
- Risques de la route, facteur aggravant liés aux véhicules lourds.
- Accidents du travail en circulation comme à l'arrêt.
- Circulation dans les grands tunnels.
- Franchissement des passages à niveau.
- Criminalité et trafic des clandestins.

SERVICE ET LOGISTIQUE (14 heures) :

- Comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service.
- Environnement économique du transport routier de marchandises, organisation du marché.

ÉVALUATION DES ACQUIS ET SYNTHÈSE DU STAGE (4 heures)